



Compte rendu de la réunion du Comité Directeur 16 Novembre 2016 - Hôtel Mercure Caen

L'ensemble des membres est présent sauf :

Absents excusés :

Michel CHAPELLE, pouvoir à Paul PICAN
Christian MARTEL, pouvoir à Claude FOSSARD
Nathalie LETNIEWSKA
Philippe SEYER
Candido De SOUSA

Absent :

Jean-Jacques CAUVIN

En l'absence des élus de l'ASK St Pierre, Jean-Marie CULOT représente cette ASK à titre consultatif.

Le Président, Claude GRIPON, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et en excusant les absents.

*Nouvelles de la FFSA et évolutions 2017 : (Voir documents en annexe)

- 1/ Présentation de la nouvelle répartition des âges et des pneus par catégorie.
Pour les catégories jeunes, le principe a été de s'aligner sur les « âges CIK » et de donner plus de possibilités de choix aux pilotes en fonction de leurs corpulences et leurs capacités.
- 2/ Le spoiler «escamotable», type CIK, sera obligatoire pour toutes les catégories dès 2017.
- 3/ Le plombage «à la journée» sera de nouveau institué pour les Minimes (ancien MK) en remplacement du plombage constructeur.
- 4/ Une coupe de France KFS ainsi qu'un Trophée de France Historique sont institués, les circuits retenus pour le Trophée Histori'Kart sont : Laval, Aunay les Bois et Varennes.
- 5/ Les freins AV sont dorénavant proscrits en X30 Senior et en Endurance.
- 6/ Les châssis utilisés en catégorie « Handikart » feront l'objet d'un agrément individualisé.
- 7/ En KZ2, les trompettes diamètre 30 des boîtes à air pourront être orientées avant ou arrière.
- 8/ La décision d'utilisation des pneus pluie en catégorie Nationale a été reconsidérée lors de la dernière réunion de la CNK. Cette application est une nouvelle fois confirmée après un vote de 13 voix pour et 3 voix contre malgré les avis défavorables des commissions règlement, technique et formation.
- 9/ L'activité du groupe de Règlements Techniques Sécurité circuit est relancée.

*Réunion de la commission des formateurs régionaux, 12 novembre à la FFSA.

Claude GRIPON remercie Jean LENORMAND et Jean-Mary DEMONDION pour leur investissement dans cette commission. Lors de la dernière réunion le travail correctement structuré et efficace de la CRK Normandie a été mis en évidence.

Dans la Commission Handikart, l'efficacité de l'organisation exemplaire de la Coupe de France Handikart par l'ASK Rouen 76 a été particulièrement soulignée :

- Circuit Lucien Lebreton bien adapté
- Encadrement des pilotes conformes aux attentes et application des surveillances techniques et sportives identiques aux autres catégories fédérales.

Pour 2017, les moteurs Rotax et lame X30 125 seront admis pour les Handikart.

Philippe Cauvin fait remarquer une nouvelle fois que le livret de stagiaire devrait être mieux suivi.

Jean-Mary DEMONDION précise que la valorisation de ces livrets de suivi des stagiaires passera par une analyse de l'évolution et de la progressivité des appréciations des tuteurs exprimées dans ces livrets.

Calendrier prévisionnel des courses normandes 2017 (voir en annexe)

Claude GRIPON présente un document de synthèse des courses du Championnat Régional des 5 dernières saisons et rappelle que les circuits d'Anneville et de la Hague sont, pour des raisons différentes, incontournables.

Après un tour de table, il est admis que le schéma 2016 peut être reconduit pour 2017.

Une proposition de Claude FOSSARD, dont l'objectif serait d'augmenter les plateaux par un mixte Championnat Régional / Challenge Normand, n'est pas retenue.

Les circuits Lucien LEBRET, Aunay les Bois, Nelly DELAMARCHE et la Hague ont été retenus dans cet ordre pour les 4 journées du Championnat de Ligue de Normandie 2017.

*Volants d'Or 2016 élus :

***Maxime BIDARD**

Champion de France Endurance
Champion de Normandie X30
2^{ème} au championnat Euro Endurance
2^{ème} aux 24 heures du Mans CIK-FIA

***Gautier BECQ**

1^{er} aux 24 heures du Mans CIK-FIA
1^{er} euro endurance
2^{ème} au championnat de France d'endurance

***Vianney CHAN TSIN**

1^{er} au trophée International Handikart H4
1^{er} au trophée Philippe Streiff H4 (Chpt de France)

N'ont pas été retenus

*Franck SAVOURET

*Laurent FLAMANT

2 brillantes saisons mais malheureusement absence de titre de rang national.

***Eric LE MOINE**

1^{er} Finale Nationale Rotax Master
2^{ème} NSK Rotax Master
Champion de Normandie Rotax Master

***Bastien MESNIL**

1^{er} Stars of Karting Nationale
Champion de Normandie Nationale

***Wilfrid LECARPENTIER**

3^{ème} IAME Internationale Finale X30 Master
2^{ème} Challenge Europa X30 Master
3^{ème} Euro Endurance
3^{ème} au Championnat de France Endurance

Comme de coutume, les repas de la soirée de la CRK seront offerts aux récipiendaires des Volants d'Or et aux « Officiels » normands.

Récompenses et aide aux jeunes :

Le principe d'une aide financière de 150 € est reconduit pour les jeunes pilotes et féminines ayant participé aux épreuves nationales (Championnat ou Coupe).

Sont nommés :

CLOSMENIL Adrien (MiniKart) - GOURIER Jade (MiniKart) - LENEUTRE Joran (Minime) - HENAFF Arthur (Minime) - HENAFF Théo (Cadet) - LEMERAY Nolan (Cadet) - AUVRAY Sixtine (féminine)

Remboursement des licences des officiels aux ASK :

Claude GRIPON présente le projet de remboursement, aux ASK, des licences des Officiels qui ont officié plus de 3 fois cette saison. Ce projet est accepté à l'unanimité.

Situation financière :

Jean LENORMAND présente une synthèse de la situation financière de la CRK, il apparaît à jour en crédits et débits, puisqu'il ne reste que 45€ de retard de paiement par les clubs.

L'exercice 2016 est en légère progression par rapport à 2015 malgré des participations un peu plus faibles.

Jean LENORMAND expose par ailleurs le bilan financier positif de 1.100€ réalisé lors de la finale du Challenge Normand qui s'est déroulée avec 72 pilotes sur le circuit de Lessay.

A cet égard, Claude GRIPON remercie vivement les membres de la CRK qui se sont totalement investis pour la réussite de cette course avec une mention toute particulière à Claude FOSSARD et son équipe qui furent la cheville ouvrière garante de la réussite de cet événement.

Championnat de France Junior 2017 :

Dorian DESLANDES a adressé à la CRKN, son projet de participation à ce Championnat, encadré par la FFSA dans une nouvelle formule innovante.

Ce projet est approuvé à l'unanimité, la candidature de Dorian est donc retenue en tant que pilote défendant les couleurs de la Ligue de Normandie dans le cadre de ce Championnat de France.

Assemblées générales extraordinaires électives des A.S.K. :

Claude GRIPON rappelle aux présidents de club la nécessité absolue de faire cette assemblée générale extraordinaire élective avant l'AG de la CRK.

En plus du président et du bureau, un délégué devra être également élu pour participer aux votes des AG de la CRK.

Après un tour de table, toutes les AG seront organisées avant fin novembre 2016, sauf St Pierre qui aura lieu le 03 décembre 2016.

Jean-Marie CULOT, représentant l'ASK St Pierre, fait part de son optimisme pour le renouveau du club car une nouvelle dynamique semble redonner espoir à ses membres.

Présentation de l'Assemblée Générale 2016 et de la Soirée Karting.

Claude FOSSARD, maître d'œuvre de cette organisation, ne rencontre pas de difficultés pour cette manifestation.

Il faut cependant prendre en compte que la restauration sera limitée à 110 couverts, ce qui ne devrait pas poser de problème en regard du nombre de participants des années précédentes.

L'apéritif sera offert par l'ASK Cambremont.

Le Championnat Régional 2016 et le Challenge Normand seront dotés de façon traditionnelle, coupes, chèques, et bon d'achats. Des chèques « représentatifs » seront remis aux pilotes du Championnat de Normandie tandis que les chèques « réels » seront directement donnés aux pilotes présents du Challenge Normand.

Situation des Licences :

A ce jour, nous n'avons pas de retour sur l'état des licences que nous avons sollicité auprès de l'organisme de traitement. Cependant, les cotisations à la CRK Normandie semblent démontrer que notre nombre de licenciés est équivalent à celui de l'année 2015.

Questions diverses :

Thierry RANCHIN fait un rapide exposé sur la situation de notre stock de transpondeurs qui se fait vieillissant. Les premières réflexions font pencher la tendance vers l'investissement d'une nouvelle génération de transpondeurs individuels achetés par les pilotes eux-mêmes. Ce sujet reste à approfondir.

Par ailleurs, le chronométrage aura besoin de renouvellement d'un PC et de quelques autres équipements mentionnés dans le traditionnel rapport annuel.

Chacun a reçu les traditionnelles et utiles statistiques de Thiery RANCHIN.

Jean LENORMAND fait remarquer à l'assemblée qu'il est important de faire connaître dès maintenant les besoins en investissements matériels 2017 pour les différentes commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le secrétaire : Thierry RANCHIN



Le président : Claude GRIPON



Documents en pièces jointes :

- Décisions de la FFSA
- Nouvelles répartition des âges par catégorie
- Pneumatiques FFSA 2017-2019
- Calendrier Normand 2017 VO1
- Calendrier National et International (non officiel) VO cgripon...





Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**

Commission Régionale Karting Normandie **KARTING**

CALENDRIER NORMAND 2017 - V1

	<i>Nom</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	
1	Prix Lucien Lebret	11 - 12 Mars	Anneville	Challenge Normand
2	Championnat Normandie 1	25 - 26 Mars	Anneville	
3	Championnat Normandie 2 + Championnat France Junior	8 - 9 Avril	Aunay les Bois	
4	Championnat Normandie 3	29 - 30 Avril	Saint Pierre	
5	Star of Karting	06 – 07 Mai	Anneville	
6	Course Club	Samedi 20 Mai	Anneville	
7	Championnat Normandie 4	3 – 4 Juin	La Hague	
8	Championnat France Endurance 6 H de Rouen	Samedi 23 Juin	Anneville	
9	Championnat France X30	6 – 7 – 8 Juillet	Aunay les Bois	
10	Prix Nelly Delamarche	2 - 3 Septembre	Saint Pierre	Challenge Normand
11	20 ans de Lessay (?)	23 - 24 Septembre	Lessay	Challenge Normand
12	Course Club Cabourg	7 – 8 Octobre	Cabourg	Challenge Normand
13	Challenge Minarelli + Trophée de France Histori’Kart	14 – 15 Octobre	Aunay les Bois	
14	Course Club Mortain (?)	21 – 22 Octobre	Mortain	Challenge Normand



CALENDRIER DES COURSES 2017



	DATE	NORMANDES	NATIONALES	INTERNATIONALES
F E	26 Fevrier		Star of Karting - Open Kart Lavilledieu	
M A R S	05 Mars		Challenge X30 Lavenalet	
	12 Mars	Prix Lucien Lebret Anneville		
	19 Mars		Championnat France Junior 1 Le Mans	
	26 Mars	Championnat Régional 1 Anneville		
A V R I L	02 Avril			
	09 Avril	Chpt Régional 2-Chpt Fr Junior Aunay les Bois	Championnat France Junior 2 Aunay les Bois	
	16 Avril			Euro Challenge X30 lame Castelletto
	23 Avril		Chpt Fr. Endur Chpt SuperKart Le Mans Magny Cours	Chpt Europe OK-OKJ-KZ Sarno
	30 avril	Championnat Régional 3 Saint Pierre		
M A I	07 Mai	Star of Karting 2 Anneville	Star of Karting - Sprint Kart Anneville	
	14 Mai		NSK 1 Salbris	Chpt Europe KZ-KZ2-Academy Genk
	21 Mai	Samedi 20 Mai - Course Club Anneville	Chpt Fr Long Circuit et Super Kart - Ledenon Chpt Endurance - Mer Minarelli 1 - St Amand	
	28 mai		Cpe France KZ+Cpe Fr. OK Chpt France Handi - Le Mans	Euro Rotax Salbris
J U I N	04 Juin	Championnat Régional 4 La Hague		
	11 Juin		Challenge X30 Minarelli Lavilledieu Angerville	Chpt Europe OK - OKJ - KZ Circuit Alonso
	18 Juin		Chpt Fr. Féminin+OK+Junior3 Cpe Fr Cadet - l'Enclos	
	25 Juin	Samedi 23 Chpt Fr. Endurance 6 H de Rouen - Anneville	Chpt Fr. Endurance - Rouen Chpt Fr. SuperKart - Nogaro	

	DATE	NORMANDES	NATIONALES	INTERNATIONALES
J U I L L E T	02 Juillet		NSK 2 Varenes sur Allier	Chpt Europe OK - OKJ - KZ2 Le Mans
	09 Juillet	Championnat France X30 Aunay les Bois	Championnat France X30 Aunay les Bois	
	16 Juillet		Chpt Fr Rotax+Cpe Nationale Chpt France Junior 4 - Muret	Cpe France KFS + HistoriKart Varenes
	23 Juillet		Trophée Kart Mag Kartland	Chpt Europe OK-OKJ-Academy Alaharma
	30 Juillet		Chpts Fr. Cadet et Junior 5 Cpe Fr. Minime -Saint Amand	Chpt Europe KZ-KZ2-OK-OKJ Kristianstad
A O U T	06 Août			
	13 Août			
	20 Août			
	27 Août		Chpts Fr. Minime et Nationale Lohéac	Chpt Long Circuit+SuperKart Croix en Ternois
S E P T E M B R	03 Septembre	Prix Nelly Delamarche Saint Pierre	Chpt France Endurance Laval	
	10 Septembre		Chge X30-Minarelli+HistoriKart Mirecourt Laval	Chpt Monde KZ et KZ2 Troph Académie -Wackersdorf
	17 Septembre		NSK 3 Val d'Argenton	
	24 Septembre	"20 ans du Circuit" Lessay		Chpt du Monde OK et OKJ PF international
O C T O B R E	01 Octobre			24 Heures du Mans Chpt Endurance CIK/FIA
	08 Octobre	Course Club Caen-Cabourg Cabourg	Chpt France KZ2 Val d'Argenton	Chpt France SuperKart Le Vigeant
	15 Octobre	Challge Minarelli+HistoriKart 3 Aunay les Bois		Finale mondiale lame X30 Le Mans
	22 Octobre	Course Club Cambremont Mortain		
	29 octobre			Chpt Europe SuperKart Le Mans
N O V E M B R	05 Novembre		Chpt Fr. Long Circuit-Pau Chpt Fr Endurance-Angerville	
	12 Novembre		Festival Kart Mag Varenes	
	19 Novembre			
	26 Novembre			

Annotations personnelles :

Paris, le 25 novembre 2016

**CIRCULAIRE FFSA
LRSA - LK - ASA – ASK****N° PJ/11/16/199****OBJET :
RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DISCIPLINAIRES,
DES INSTANCES DISCIPLINAIRES DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE,
ET DU TRIBUNAL D'APPEL NATIONAL FFSA**

Dans le cadre du renouvellement quadriennal des membres des instances susvisées, il est fait appel à candidature auprès de tous les titulaires d'une licence en cours de validité.

Pour mémoire, les présidents et membres de ces instances sont désignés par le Comité Directeur de la FFSA pour une période de quatre ans, soit de 2017 à 2020.

Compte tenu de la complexité technique des dossiers traités par ces instances et de la multiplication des contentieux, nous insistons sur la nécessité de favoriser l'émergence de candidatures répondant aux directives listées en annexe.

LES CANDIDATS(ES) DEVRONT REMPLIR LE FORMULAIRE CI-APRES ET L'ADRESSER AU PLUS TARD LE 10 JANVIER 2017 :

✓ soit par courrier à l'adresse, ci-dessous :

F.F.S.A.
Pôle Juridique
32, avenue de New York
75781 PARIS Cedex 16

✓ soit par télécopie au n° 01 42 24 17 32

✓ soit par e-mail à : juridique@ffsa.org

Nota : Pour plus de précisions, les candidats sont invités à se reporter au Règlement disciplinaire FFSA, au Règlement disciplinaire de Lutte contre le dopage et au Règlement « Tribunal d'Appel National » (consultables sur www.ffsa.org)

Compte tenu de la complexité technique des dossiers et de la multiplication des contentieux, les instances doivent se composer de membres disposant d'une expérience juridique et/ou sportive importante répondant aux critères contenus dans les présentes directives.

1 – Caractéristiques générales

1.1 Compétence professionnelle

Les candidatures possédant un niveau élevé de compétence en tant que juriste professionnel ou possédant une expérience en matière de droit du sport (par exemple en ayant siégé en tant que membre des organes disciplinaires d'une fédération ou au sein d'organisation sportives nationales) et/ou dans le domaine de la gestion des compétitions de sport automobile et de karting, seront en conséquence favorisées.

1.2 Impartialité et objectivité

- Les candidats ne doivent pas avoir d'intérêt direct ou indirect avec les affaires sur lesquelles ils peuvent avoir à se prononcer.
- Les candidats ne doivent pas avoir de points de vue rigides sur des questions sujettes à controverse dans le domaine de la course automobile ou du karting.
- Les candidats devront s'astreindre à une stricte obligation de confidentialité pour les faits actes et informations dont ils ont connaissance en raison de leurs fonctions.

1.3 Qualités personnelles

- Capacité d'assimiler et d'analyser rapidement les informations.
- Faculté et volonté d'apprendre et d'enrichir ses connaissances concernant le droit et les règlements applicables.
- Intégrité : aucun élément dans les antécédents des candidats ne doit remettre en cause leur intégrité professionnelle.

1.4 Compétences en termes de communication

- Capacité à expliquer la procédure ainsi que toute décision prise de façon claire et succincte à toutes les personnes concernées.
- Capacité à inspirer le respect et la confiance.
- Capacité à maintenir son autorité lorsqu'elle est contestée.

1.5 Efficacité

- Capacité à trouver du temps pour les audiences (l'activité professionnelle des candidats sera considérée dans la mesure où elle serait de nature à les priver de toute disponibilité).

2 – Compétences spécifiques et incompatibilités issues du code du sport

En plus des caractéristiques précitées, les membres des organes disciplinaires et des organes disciplinaires de lutte contre le dopage (le Tribunal d'appel national n'est pas visé ici) doivent remplir certains critères imposés par le code du sport et transposés dans les règlements disciplinaires fédéraux.

2.1 Commission de Discipline et Tribunal d'Appel Disciplinaire

- **Compétences** : aux termes de l'article 3 du Règlement disciplinaire de la FFSA, les membres de ces organes sont choisis en raison **de leurs compétences d'ordre juridique et déontologique (cf. 1.1)**.
- **Incompatibilités** : les membres ne peuvent être liés à la FFSA par un lien contractuel autre que celui résultant éventuellement de leur adhésion.

2.2 Commission de Discipline et Tribunal d'Appel Disciplinaire de Lutte contre le Dopage

- **Compétences** : aux termes du Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage, ces deux organes doivent comprendre un membre au moins appartenant à une profession de santé et un membre au moins choisi en raison de ses compétences juridiques.
- **Incompatibilités** : les membres ne peuvent être liés à la fédération par un lien contractuel autre que celui résultant éventuellement de la licence.

Les personnes qui ont fait l'objet d'une sanction relative à la lutte contre le dopage ne peuvent être membres de ces organes disciplinaires. Il en est de même de celles qui ont fait l'objet d'une suspension provisoire pendant la durée de cette suspension.

Information concernant les membres des organes disciplinaires de lutte contre le dopage : il est précisé qu'une fois les membres désignés par le Comité Directeur, la FFSA devra informer le président de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) de la composition des organes disciplinaires de lutte contre le dopage. Les membres de ces organes disciplinaires entrent en fonction à l'expiration d'un délai d'un mois après l'information de l'agence, sauf décision contraire motivée de l'AFLD. Dans le cadre de cette procédure d'information, la FFSA sera tenue d'adresser à l'AFLD, pour chacun des membres, **une fiche de renseignement**. Cette fiche qui devra être remplie par les membres désignés, devra en outre être accompagnée des **pièces justificatives d'activité** à savoir :

- Attestation délivrée par l'instance ordinale de rattachement (ordre des avocats, ordre des médecins...),
- Attestation professionnelle, diplôme équivalent, copie de toute pièce permettant de justifier de la compétence particulière acquise par le demandeur.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

CANDIDATURE POUR (cocher une, deux ou trois des cases suivantes)¹ :

- Commission de Discipline ou Tribunal d'Appel Disciplinaire
- Commission de Discipline et/ou Tribunal d'Appel Disciplinaire «Lutte contre le Dopage»
- Tribunal d'Appel National (chargé d'examiner les appels introduits à l'encontre des décisions des Collèges des Commissaires Sportifs)

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : **N° de licence :**

Adresse :

.....

N° de téléphone fixe : **N° de téléphone mobile :**

N° de fax : **E-mail :**

Profession :

Si vous détenez une licence « encadrant », veuillez indiquer quel poste vous avez déjà occupé :

.....
.....

Le cas échéant, si vous avez exercé des activités ou des fonctions dans le domaine juridique ou dans des instances disciplinaires, veuillez indiquer lesquelles :

.....
.....

Je déclare sur l'honneur que les renseignements que j'ai donnés ci-dessus sont exacts.

Fait à : **le :**/...../.....

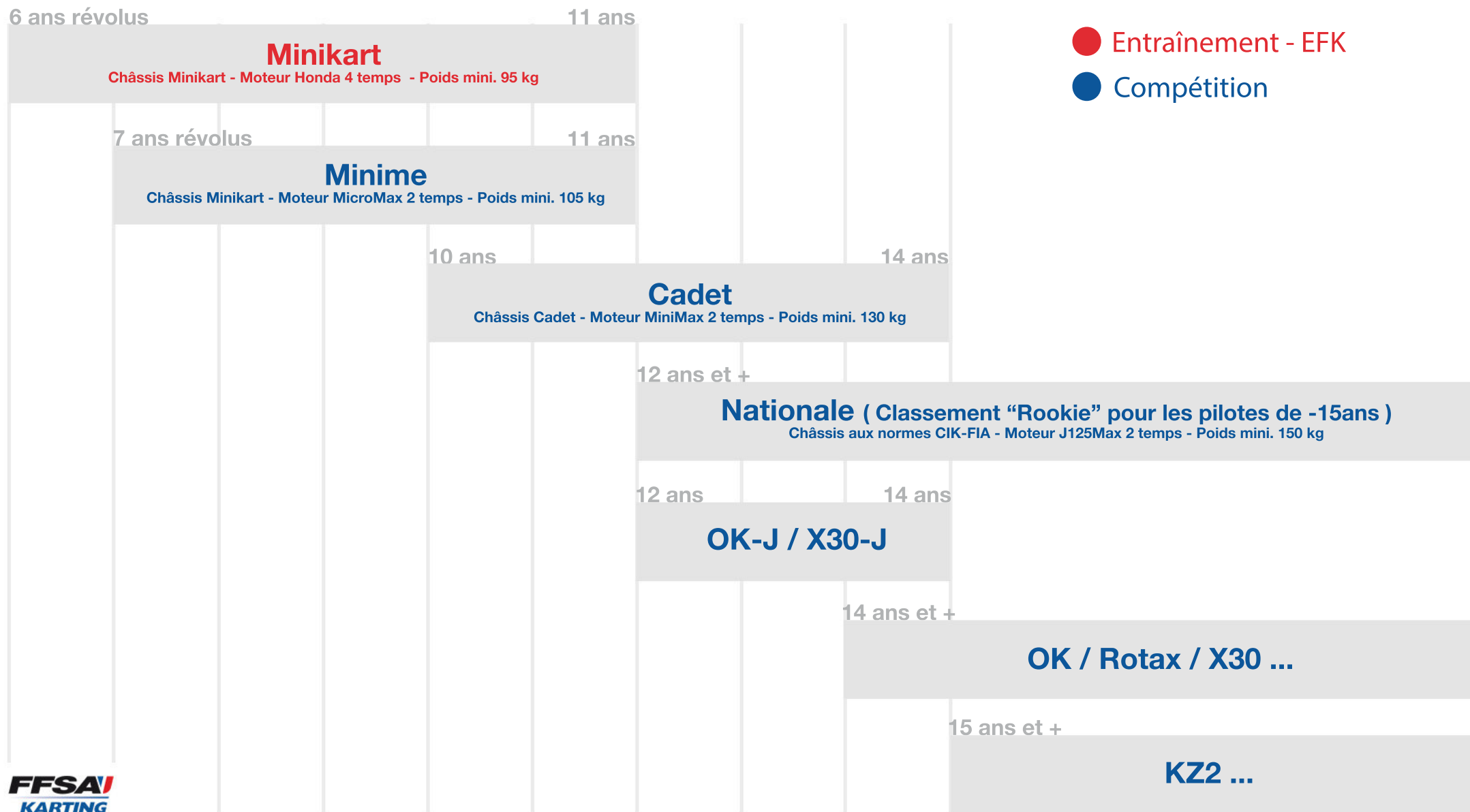
Signature :

Candidature à retourner, au plus tard le 10 janvier 2016 à :
F.F.S.A - Pôle Juridique
32, avenue de New York -75781 PARIS CEDEX 16
Tél : 01 44 30 24 42 - Fax 01 42 24 17 32 - E-mail : juridique@ffsa.org

¹ Les choix opérés ne seront considérés que comme des préférences ; en effet, afin de garantir que l'ensemble des instances soient régulièrement pourvues, les candidats sont informés que le Comité Directeur se réserve la possibilité de les affecter à une autre instance que celle choisie.

Nouvelle répartition des âges par catégorie

(effectif au 01/01/2017)





La commission Nationale de Karting s'est réunie le 2 novembre et a validé les décisions suivantes :

FFSA

- Attribution du titre Coupe de France à l'épreuve Défi France, finale du Challenge KFS.
- Création du « Trophée de France Histori'Kart », trophée sur 3 courses organisé par RétroKart.
- Validation de la nouvelle répartition des catégories d'âge.
- Validation du principe d'utilisation de châssis type 950 mm au tarif plafonné de 2000 €, à destination des catégories Minime et Cadet à partir de 2018.

Commission Constructeurs

- Retrait des freins avant en Championnat de France d'Endurance Groupe 2, 3 et 4 à partir de 2017.

Commission Technique

- Plombage des moteurs Micro Max équipant la catégorie Minilart (Minime en 2017) par les commissaires techniques lors des épreuves.
- Autorisation d'un système de prose de température par une seule sonde et un seul afficheur (capteur de température d'eau ou d'échappement).
- Mise en place d'une Fiche d'Agrément FFSA pour les karts Handikart.
- Silencieux d'aspiration KZ orienté vers l'avant ou vers l'arrière avec une augmentation du diamètre à 30 mm.

Commission Formation

- Validation de la liste des animateurs pour les séminaires de formation des officiels 2017.

Commission Règlement

- Confirmation de l'introduction des pneus pluie en catégorie Nationale à partir de 2017.
- Confirmation de la mise en place du système de fixation mobile des spoilers CIK-FIA à partir de 2017.
- Validation d'un seul tour de formation pour les épreuves Long Circuit KZ et Superkart.
- Création d'une catégorie Gentleman pour les plus de 45 ans avec attribution de titre en Championnat et Coupe de France.
- Validation du passage en catégorie supérieure tout au long de l'année dans les critères de délivrance des licences.
- Augmentation à 18 maximum du nombre de pilotes présents dans une série.

Commission Loisir et Jeune

- Étude par toutes les commissions 2017 de création d'une catégorie Baby Kart.

Superkart

- Réduction à un seul exemplaire du nombre de moteurs à présenter lors d'une demande d'agrément Formule Superkart FFSA.

Info FFSA

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE

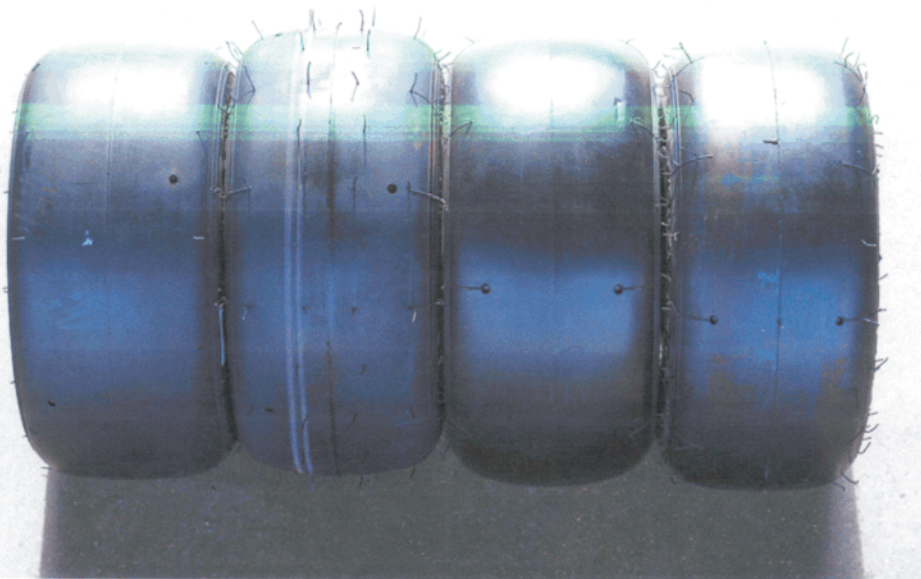


Communiqué de presse

Version Française

Pneumatiques FFSA Karting 2017-2019

La FFSA a traité avec une très grande attention les différents appels d'offres reçus concernant les pneumatiques Karting pour les saisons 2017, 2018 et 2019. Les décisions de la Fédération ont été guidées par l'intérêt des compétiteurs français. La stabilité a été privilégiée dans les catégories jeunes qui connaissent déjà une refonte importante en 2017, tandis que les décisions concernant les pneumatiques équipant les catégories Nationale, KZ2 et Endurance ont été dictées par le choix du meilleur compromis possible entre les performances, la longévité et l'homogénéité.



- Minikart - Minime : VEGA Cadetti (slick).

Le Cadetti est une valeur sûre qui a donné toute satisfaction depuis 2005.

- Cadet : Bridgestone YDS (slick).

Ce pneu, qui équipe les catégories jeunes depuis 2010, remplit parfaitement son contrat et il n'y avait donc pas de raison d'en changer.

- Nationale : Bridgestone YNC (slick) - WT (pluie).

Le fournisseur sortant, Mojo, n'ayant pas répondu à l'appel d'offres, le changement était

inévitables. Quatre fabricants ont envoyé leur proposition. Le nouveau Bridgestone YNC à gomme dure de type "option" a été retenu après avoir été testé favorablement par la CIK-FIA sur plus de 250 km sur le circuit de Sarno. Il s'agit d'un pneu d'avenir au niveau international, en cours d'homologation CIK-FIA pour 2017 à 2019, qui s'harmonise bien avec l'ensemble du package de la Nationale, notamment en vue de l'arrivée de jeunes pilotes dans la catégorie.

- KZ2 : LeCont LO Z (slick) - LW (pluie).

Parmi les 4 fabricants ayant répondu à l'appel d'offres, la balance entre les performances et la longévité des pneus a été privilégiée en tenant compte du retour d'exploitation de ces dernières années. Évolution d'un pneu ayant déjà fait ses preuves dans un passé récent, le LeCont LO Z présentait le meilleur compromis possible pour la KZ2 française.

- Endurance : LeCont ESS LH 03 (slick) - EES WLH 06 (pluie).

Partenaire de longue date du Championnat de France d'Endurance, LeCont s'est particulièrement mis en valeur lors des dernières 24 H Karting du Mans, désormais labellisée Championnat d'Endurance de la CIK-FIA, pendant lesquelles les pneumatiques italiens ont été unanimement appréciés.

- Télécharger le communiqué : version [.doc](#)

FFSA Karting

32 avenue de New York - 75781 Paris Cedex 16 - France

Tél. : +33 1 44 30 24 00

Pôle Presse | Fédération Française du Sport Automobile | 32 avenue de New York - 75781 PARIS-CEDEX 16 | Tél. : +33 1 44 30 24 00 / Fax : +33 1 42 24 17 43
E-mail : presse@ffsa.org | Web : www.ffsa.org | Web TV : www.ffsa.tv



@ffsaorg



Fédération Française du Sport Automobile

Pour être définitivement retiré de nos listes de diffusion, cliquez ici.